

## III - PLAN d'ANALYSES d'ETUDES sur le COLONISATION des TERRES NEUVES

---

- Identification du travail
  - Discipline de l'auteur
  - Echelle de l'étude : locale, régionale, générale.
  - Nature du mouvement de colonisation : spontané, orienté ...
  - Situation géographique : du point d'aboutissement,  
du ou des points de départ : point de départ des  
individus, et habitat du ou des groupes intéressés,  
distance séparant ces points.
  - Buts de l'étude.
- 

### CAS DE MOUVEMENTS SPONTANES

---

#### 1. Causes du mouvement

11. liées au point de départ
12. liées au lieu d'établissement (vu à petite échelle)
13. Rapport entre les deux séries de causes possibles  
Part respective des unes et des autres

#### 2. Nature du mouvement

21. Instruments (statistiques, toponymiques...) ayant permis de  
repérer le mouvement
22. Cartographie des mouvements
23. Origine (s) et composition de la population migrante
24. Le mouvement :
  241. dans ses grandes lignes
  242. dans ses étapes successives; leur durée

- 243. justification de ces étapes
- 244. dates d'arrivée
- 25. Phases d'établissement au lieu d'arrivée :
  - 251. pour une même unité d'exploitation : arrivée successive des membres
  - 252. pour les diverses unités d'exploitation : vagues successives d'établissement :
    - 2521 : nombre
    - 2522 : composition
    - 2523 : origine
  - 253. Traduction spatiale :
    - 2531 : date de création des divers établissements humains
    - 2532 : phases d'occupations de l'espace
- 26. Durée de l'établissement humain. S'agit-il d'un établissement définitif ?
  - 261. en fait
  - 262. dans l'esprit des colons

### 3. Cadre et conditions d'installation

- 31. Milieu naturel
  - 311. Relief
  - 312. climat
  - 313. hydrologie
  - 314. sols
  - 315. végétation
  - 316. divers terroirs disponibles
- 32. Comparaison des conditions naturelles avec celles des milieux d'origine
- 33. Milieu humain
  - 331. Présence ou absence de populations voisines ou sur place
  - 332. Rapports entre ces autochtones et les immigrants (essentiellement rapports de civilisation)

- 34. Cadre foncier de l'installation
  - 341. Mode d'acquisition de la terre
  - 342. Nature des droits fonciers
  - 343. Conflits fonciers avec les populations "autochtones"
- 35. Cadre économique
  - 351. Position par rapport aux voies et moyens de communication
  - 352. Position par rapport à des pôles économiques (villes)
  - 353. Position par rapport à des régions complémentaires
- 36. Espace disponible
  - 361. Pour les gens en place
  - 362. Pour des installations supplémentaires

#### 4. Organisation sociale

- 41. Son origine
  - 411. Reproduit-elle celle du (des) pays d'émigration ?
  - 412. En cas d'origines multiples, y a-t-il plusieurs organisations sociales juxtaposées ?
  - 413. Y a-t-il une organisation de type nouveau : principes généraux de la différence ?
- 42. Qui domine l'organisation sociale : la base de l'autorité est-elle :
  - 421. l'origine,
  - 422. l'âge,
  - 423. l'ancienneté d'installation,
  - 424. la prééminence économique,
  - 425. la capacité reconnue ?
- 43. Organes de l'autorité :
  - 431. Chefferie
  - 432. Conseils
  - 433. Absence de toute organisation formelle

- 44. Domaines d'exercice de l'autorité
  - 441. Fonction foncière
  - 442. Fonction administrative
  - 443. Fonction religieuse
  - 444. Fonction d'intermédiaire avec groupes voisins
- 45. Moyens de pression de l'autorité
  - 451. Libre consentement
  - 452. Possibilités de contrainte
- 46. Liens sociaux avec le pays d'origine
  - 461. Mariages
  - 462. Rites religieux
  - 463. Réunions et assemblées
  - 464. Décisions économiques
- 47. Conditions de fusion et d'homogénéisation
  - 471. Collaboration entre groupes
  - 472. Mariages
  - 473. Rayonnement particulier des différentes conceptions sociales, religieuses, etc...

## 5. Le système cultural

- 51. Occupation du cadre physique
  - 511. Disposition géographique des divers terroirs
  - 512. Phases successives de leur mise en culture
- 52. Paysage rural
  - 521. Site et formes d'habitat
  - 522. Quelle est l'unité d'habitat constitutive d'un finage
    - 5221. village
    - 5222. hameau
    - 5223. exploitation isolée
    - 5224. groupes de villages, hameaux ou exploitations isolées

- 523. Limites et formes du finage
  - 524. Place et proportion des différents terroirs
  - 525. Parcelles
  - 526. Nature des aménagements techniques réalisés
53. Système de cultures
- 531. Affectation des terres aux cultures
  - 532. Rotations et assolements sur les diverses parts
  - 533. Place de l'élevage par rapport à la culture
    - 5331. spatialement
    - 5332. techniquement
54. Le travail agricole et ses résultats
- 541. Surface cultivée
    - 5411. Surface moyenne
    - 5412. Variations :
      - 54121. valeur numérique
      - 54122. liaison entre ces variations et d'autres facteurs (main-d'œuvre, date d'installation...)
  - 542. Forces de travail
    - 5421. Travail humain
    - 5422. Travail animal
    - 5423. Travail mécanique
  - 543. Calendrier du travail agricole
    - 5431. Périodes d'activité
    - 5432. Problèmes de main-d'œuvre
  - 544. Rendements des différentes cultures
55. Différences, concernant les points 52. 53. et 54, dans les diverses unités de la région de colonisation.
56. Différences sur ces points avec les régions voisines, de populations autochtones.

- 57. Différences sur ces points avec les régions d'origine
  - 571. Nature des différences
  - 572. Problèmes d'adaptation
- 58. Insertion des activités agricoles dans le circuit économique
  - 581. Part de production disponible pour la vente
  - 582. Modes de commercialisation
  - 583. Difficultés de commercialisation : problèmes d'isolement et de transport ...
  - 584. Revenus assurés
    - 5841. Comparaison avec régions voisines
    - 5842. Comparaison avec les pays d'origine

## 6. Valeur de la colonisation

- 61. Adaptation au milieu naturel
  - 611. Conservation ou détérioration du sol
  - 612. Adaptation des cultures aux conditions écologiques
- 62. Intérêt démographique pour le pays de départ
- 63. Intérêt économique
  - 631. pour les colons
  - 632. pour des ensembles plus vastes
- 64. Rayonnement :
  - 641. sur le voisinage
    - 6411. rayonnement technique
    - 6412. rayonnement culturel
  - 642. sur le pays d'origine
    - 6421. Apport économique et ses conséquences
    - 6422. Attirance pour nouveaux émigrants
- 65. Possibilités d'évolution
  - 651. Possibilité d'établissements nouveaux
  - 652. Difficultés

- 6521. liées aux surfaces disponibles
- 6522. liées à causes sociales
- 6523. liées à causes économiques
- 653. Possibilités d'intensification du système agricole pratiqué.

## CAS DE MOUVEMENTS ORIENTES

### 1. Causes du mouvement

- 11. Buts de l'entreprise
  - 111. favoriser l'émigration de zones peuplées
  - 112. peupler une zone vide
  - 113. peupler et développer des productions commerciales
  - 114. développer certaines productions
- 12. Caractères particuliers de l'organisme qui entreprend cette colonisation
- 13. Enquêtes préalables à l'aménagement
  - 131. dans les pays de départ
  - 132. dans les pays de colonisation
  - 133. insuffisance éventuelle de ces enquêtes

### 2. Nature du mouvement (réalisé ou envisagé)

- 21. Origine des immigrants
- 22. Qualité des immigrants
  - 221. âge
  - 222. situation de famille
  - 223. situation sociale
  - 224. qualification
- 23. Modes de recrutement

- 24. Phases de recrutement
  - 241. en nombre
  - 242. en qualité
  - 243. selon l'origine
- 25. Répartition géographique des immigrants sur place

### 3. Cadre et conditions d'installations

- 31. Milieu naturel
  - 311. Relief
  - 312. Climat
  - 313. Hydrologie
  - 314. Sols
  - 315. Végétation
  - 316. Divers terroirs disponibles
- 32. Comparaison des conditions naturelles avec celles des milieux d'origine
- 33. Milieu humain
  - 331. Présence ou absence de populations voisines ou sur place
  - 332. Rapports entre ces autochtones et les immigrants
- 34. Cadre foncier
  - 341. Mode d'acquisition de la terre par l'entreprise
  - 342. Statut foncier du colon
  - 343. Conflits fonciers avec populations voisines
- 35. Soutien apporté au colon
  - 351. Aménagements réalisés au départ
  - 352. Moyens techniques fournis
  - 353. Subsidés divers
  - 354. Participation financière du colon à cet apport initial
- 36. Cadre économique
  - 361. Position par rapport aux voies et moyens de communication
  - 362. Position par rapport à des pôles économiques (villes)
  - 363. Position par rapport à des régions complémentaires

## 37. Espace disponible

371. pour les gens en place

372. pour des installations supplémentaires

4. Organisation sociale

## 41. L'autorité des "entrepreneurs"

411. Encadrement aux divers niveaux

412. Les fonctions de cet encadrement

4121. techniques

4122. administratives, etc...

413. Moyens d'autorité

## 42. L'autorité dans le groupe des colons

421. Origine de cette autorité

4211. Spontanée

42111. reconnue

42112. clandestine

4212. Provoquée

422. Organisation de cette autorité

4221. Chefferie

4222. Responsables

4223. Conseils

423. Domaines où s'exerce l'autorité dans le groupe des colons

4231. administratif

4232. technique et économique

4233. religieux

424. Moyens de pression

43. Rapports entre les deux formes d'autorité - Participation réelle ou non des colons à la gestion de l'entreprise

## 44. Catégories sociales dans le groupe des colons

441. Origine dans prééminence sociale antérieure

442. Origine dans soutien particulier des organisateurs de l'entreprise.

- 443. Origine dans la capacité différente
- 444. Manifestation de ces différences
  - 4441. Diversité des surfaces cultivées
  - 4442. Diversité des moyens de travail
  - 4443. Diversité des moyens et niveaux de vie

#### 45. Liens sociaux avec le pays d'origine

- 451. Mariages
- 452. Rites religieux
- 453. Réunions et assemblées
- 454. Décisions économiques

#### 46. Conditions de fusion et d'homogénéisation

- 461. Collaboration entre groupes
- 462. Mariages
- 463. Rayonnement particulier des différentes conceptions sociales, religieuses, etc...

#### 47. Promotion sociale

- 471. Education
- 472. Formation technique

### 5. Le système cultural

#### 51. Occupation du cadre physique

- 511. Disposition géographique des divers terroirs
- 512. Phases successives de leur mise en culture

#### 52. Paysage rural

- 521. Site et formes d'habitat
- 522. Quelle est l'unité d'habitat constitutive d'un finage
  - 5221. Village
  - 5222. Hameau
  - 5223. Exploitation isolée
  - 5224. Groupes de villages, hameaux ou exploitations

- 523. Limites et formes du finage
- 524. Place et proportion des différents terroirs
- 525. Parcelles
- 526. Nature des aménagements techniques réalisés
- 53. Système de cultures
  - 531. Affectation des terres aux cultures
  - 532. Rotations et assolements sur diverses parties
  - 533. Place de l'élevage par rapport à la culture
    - 5331. spatialement
    - 5332. techniquement
  - 534. Fertilisations et restitutions
- 54. Le travail agricole et ses résultats
  - 541. Surface cultivée
    - 5411. Surface moyenne
    - 5412. Variations
      - 54121. valeur numérique
      - 54122. liaison entre ces variations et d'autres facteurs (main d'oeuvre, date d'installation...)
  - 542. Forces de travail
    - 5421. Travail humain
    - 5422. Travail animal
      - 54221. qui possède ces moyens
      - 54222. paiements pour leur emploi
    - 5423. Travail mécanique
      - 54231. qui possède ces moyens
      - 54232. paiements pour leur emploi
  - 543. Rendements des différentes cultures
- 55. Différences concernant les points 52, 53, 54, entre les diverses régions de la colonisation
- 56. Différences sur ces points avec les régions voisines de population "autochtone"

- 57. Différences sur ces points avec les régions d'origine
  - 571. Nature des différences
  - 572. Problèmes d'adaptation
  - 573. Refus de s'adapter
- 58. Insertion des activités agricoles dans le circuit économique
  - 581. Part de la production disponible pour la vente
  - 582. Modes de commercialisation
  - 583. Difficultés de commercialisation : problèmes d'isolement et de transport
  - 584. Revenus assurés
    - 5841. Comparaison avec régions voisines
    - 5842. Comparaison avec régions d'origine

## 6. Valeur de la colonisation

- 61. Adaptation au milieu naturel
  - 611. Conservation ou détérioration du sol
  - 612. Adaptation des cultures aux conditions écologiques
- 62. Intérêt démographique de l'entreprise (pour pays de départ)
- 63. Intérêt économique
  - 631. Pour les colons
    - 6311. Evolution du niveau de vie
    - 6312. Epargne et son utilisation
  - 632. Pour les capitaux investis
    - 6321. Rentabilité directe
    - 6322. Effets induits
- 64. Rayonnement
  - 641. Sur le voisinage
    - 6411. Rayonnement technique
    - 6412. Rayonnement culturel
    - 6413. Rayonnement économique

- 642. Sur le pays d'origine
  - 6421. Apport économique et ses conséquences
  - 6422. Attirance pour de nouveaux émigrants
- 65. Possibilités d'évolution
  - 651. Possibilité d'établissements nouveaux
  - 652. Difficultés
    - 6521. Liées aux surfaces disponibles
    - 6522. Liées à des causes sociales
    - 6523. Liées à des causes économiques
  - 653. Possibilités d'intensification du système agricole pratiqué
- 66. Solutions de remplacement proposées en raison des critiques formulées.

---

NOTE - Les deux systèmes de plans d'analyse présentés ci-dessus s'appliquent aux deux grands types de "colonisation des terres vierges" définis dans un article de ce même Bulletin. Ils doivent fournir un cadre de présentation homogène pour les analyses d'ouvrages ou d'articles essentiels sur le thème; ces analyses seront groupées en dossiers disponibles à Paris et communicables aux chercheurs. D'autre part, un fichier des ouvrages et articles classés selon le type de colonisation agricole qu'ils étudient, où seront aussi signalés des travaux d'intérêt trop marginal pour justifier une analyse détaillée, sera réalisé parallèlement.

Il va sans dire que ces plans d'analyse sont encore susceptibles d'améliorations et que toute suggestion sera bienvenue -

- LA COLONISATION AGRICOLE DES TERRES NEUVES -

ESSAIS de DEFINITION et de CLASSIFICATION



Le Comité Technique de Géographie ayant placé parmi les thèmes de travail de la Section "la colonisation agricole des terres neuves", il me paraît souhaitable, pour permettre un examen plus approfondi du sujet, que nous précisions ensemble l'objet de cette recherche, et que nous tentions de dégager les divers types possibles de colonisation agricole des terres neuves (en cours ou en projet) et leur localisation. Ceci nous permettrait de mieux repérer les problèmes essentiels sur lesquels porter nos efforts de réflexion et de méthode; de réaliser, le cas échéant, une première esquisse cartographique de ce type de mouvements. La classification des types de "colonisation", accompagnée d'un plan d'analyse systématique, permettra la constitution d'un fichier des ouvrages intéressants assorti d'un dossier d'analyses qui sera communiqué aux chercheurs.

J'ai essayé dans ces quelques pages, d'abord d'approcher d'une définition précise d'un sujet complexe, ensuite de dégager des principes de classification. Ce travail n'a d'autre ambition que de constituer une base de discussion : mis à l'épreuve du séminaire avec les élèves-géographes, il a effectivement suscité une controverse féconde, et a été corrigé en conséquence; j'espère qu'il pourra agir de même auprès des chercheurs. Il serait donc utile que, dans l'intérêt du travail à venir, vous puissiez :

- critiquer définitions et classement, présenter des critères qui vous paraissent plus exacts, souligner les axes essentiels de la recherche et les points qui demandent réflexion.

- nous signaler les mouvements de "colonisation" en cours ou en projet, avec leurs caractéristiques sommaires, dans les pays où vous travaillez ou que vous connaissez, nous indiquer les études qui touchent à ce thème, quelles que soient l'origine ou la discipline des chercheurs qui les ont réalisées : nous nous efforcerons d'analyser les plus intéressantes. Je me permets d'insister sur l'extrême importance des renseignements que vous pourrez nous donner sur les mouvements de colonisation dans les pays qui vous intéressent. C'est grâce à eux que pourra être établi un plan de recherches pour les années à venir. Notre travail d'analyse documentaire ne doit d'ailleurs pas se cantonner à l'Afrique, des comparaisons étant souhaitables; nous avons orienté des recherches bibliographiques et des dépouillements en ce sens, mais nous ne prétendons pas à l'omniscience ! Signalez-nous éventuellement des faits et études extra-africains.

-----

## I - APPROCHE D'UNE DEFINITION

Les termes de "colonisation agricole des terres neuves" ont pu surprendre et sembler mal s'appliquer au contexte africain. Ils évoquent plus immédiatement des expériences différentes (Amérique, U.R.S.S., Chine, Israël). Il s'agit alors d'une extension du peuplement dans des zones entièrement vides (ou vidées de leur population), de l'expansion d'une civilisation nouvelle, moderne, qui nie toute forme d'organisation antérieure, là où elle a existé, dans une conception du monde quelque peu manichéenne. Il est donc difficile d'utiliser tels quels un vocabulaire et des thèmes particulièrement précisés par les historiens et les géographes de la "frontière" états-unienne. Il restera à voir de plus près si, cependant, nous ne pouvons en tirer certains enseignements sur les modes de progression du peuplement, la constitution des groupements sociaux, la mentalité pionnière, etc... Il faudra aussi se demander si

certaines expériences de colonisation, passées ou présentes même, n'ont pas cette tendance (dangereuse ou féconde ?) à la négation de tout le passé.

Essayons cependant de définir le terme de "terre neuve" dans le milieu africain.

On peut évidemment tout d'abord prendre une définition pédologique ou écologique : la terre neuve est la terre qui n'a jamais été cultivée. Sans doute existe-t-~~il~~ en forêt, quoique la "forêt noire" des planteurs ivoiriens se révèle souvent cultivée à une époque peu reculée. Mais, d'une part, ce serait adopter une position bien limitative que de se tenir là; d'autre part, on serait vite entraîné dans d'insurmontables difficultés de détail. Retenons cependant la possibilité d'existence de terres entièrement neuves et en forêt et dans les zones trop peu arrosées pour être cultivées sans irrigation.

Sans nous demander si une terre a jamais ou non été cultivée, nous devons essayer de repérer des terres qui ne sont pas cultivées dans la situation actuelle. Est "terre neuve" alors, semble-t-il, toute terre qui n'entre pas dans le cycle de mise en cultures des populations en place. Elle doit avoir atteint, de ce fait, un certain stade de régénération (s'il s'agit de terres qui n'ont pas été définitivement ruinées, ou qui ne sont pas inutilisables naturellement), présenter une végétation qui n'est pas nécessairement primaire, mais qui a trouvé un équilibre : une forêt secondaire, par exemple, ayant atteint une composition et une densité "normales" et qui n'évolue plus. On se heurte cependant à des problèmes difficiles : une zone "savanisée", mais qui n'est plus utilisée aujourd'hui représente-t-elle une "terre neuve". Ce genre de définition supposerait en fait résolu l'éternel problème des rapports et des limites entre forêt et savane.

-- Il peut s'agir de zones non utilisées parce que la population de la région est peu dense. Pour fixer l'étendue des terres neuves, il faudrait alors rassembler les données connues, ou faire des recherches sur la durée des jachères

et la surface exploitée; ceci ne donnera pas encore une réponse complète : il faut encore être sûr que le cycle de mise en cultures a une régularité réelle dans l'espace, qu'il n'y a pas de déplacements au moins partiels de la zone cultivée, etc...

- Il peut s'agir de terroirs particuliers négligés parce que les conditions climatiques, hydrologiques, sanitaires empêchent l'utilisation par une population de niveau technique et de densités données : fonds de vallées, marécages en général, zones trop sèches... Le repérage est ici nettement plus facile. Les conditions nécessaires à la "colonisation agricole" sont différentes et, dans l'état actuel des choses, un plan systématique de colonisation est nécessaire.
- Enfin, la terre peut ne pas être utilisée pour les cultures parce qu'il n'y a pas ou pratiquement pas de cultures : zones de civilisation pastorale.
- Ces conditions sont réunies sans qu'intervienne la moindre modification dans les techniques de cultures; mais des révolutions dans les façons culturales doivent faire apparaître des "terres neuves"; on peut, je pense, ranger dans cette catégorie les terres qui, même si elles ont été auparavant utilisées en culture sèche, passent maintenant à la culture irriguée.
- Dans d'autres cas, l'influence de la révolution technique peut être indirecte: des regroupements de population s'accompagnant d'une réduction de la durée des jachères et d'une évolution progressive vers la culture continue peuvent dégager de vastes espaces susceptibles de régénération, et qui devraient finalement constituer des "terres neuves". C'était le processus prévu par les Belges au Congo, lors de l'institution des "paysannats". Notre thème est alors étroitement lié au problème général de l'intensification de l'agriculture.

Peut-on enfin donner une définition de la terre neuve en fonction du régime foncier ? Un des grands obstacles à la définition de terres neuves ouvertes à une colonisation agricole vient du fait qu'il n'existe pour ainsi

dire pas de terres sur lesquelles ne pèse pas une certaine appropriation. Ceci est abondamment montré par les enquêtes sur l'immigration de planteurs étrangers en Côte d'Ivoire. Peut-on par exemple admettre qu'une terre neuve n'est pas appropriée (terme discutable) à une famille ou à un individu, et qu'elle relève seulement d'une communauté ethnique plus vaste ? Ceci mériterait discussion; de surcroît, le problème peut être modifié si certains gouvernements réalisent des réformes foncières.

Nous avons donc plusieurs définitions partielles possibles des "terres neuves"; elles ne sont pas contradictoires, mais elles sont plus ou moins larges, et souvent leur application précise serait extrêmement difficile. Nous pouvons cependant éviter d'être entraînés dans des discussions sybillines : en effet, il me semble, en fait, que la définition de la "terre neuve" sera moins importante que celle de la "colonisation agricole". Certes, la qualité de la terre, puisqu'elle est neuve, aura des répercussions considérables, et sa valeur intrinsèque doit donc être considérée. Il n'en reste pas moins que, en toutes circonstances, la terre est d'abord "neuve", parce qu'elle apparaît telle aux yeux du colon : c'est par la colonisation qu'on définira la terre neuve, et le phénomène psychologique a, je crois, une importance décisive.

Que peut-on donc entendre par "colonisation agricole" ? Pour qu'il y ait colonisation agricole, un certain nombre de conditions fondamentales sont nécessaires. Il faut certainement d'abord qu'il y ait mouvement de populations, quelle que soit leur origine. Il faut donc, dans le cas de colonisation de terres neuves, que l'espace neuf soit suffisamment étendu pour que s'installent des communautés humaines nouvelles. On ne s'intéressera donc pas ici à la mise en valeur de certains terroirs des finages villageois, au développement de cultures de bas-fonds par exemple, même si l'effort de mise en valeur pour les populations autochtones intéresse des surfaces assez importantes : on exclura donc, entre autres, le développement de la riziculture dans la région de Yagoua, au Cameroun, quitte à entreprendre des études comparatives sur l'adaptation aux cultures nouvelles d'autochtones et de colons. De même, on ne considérera pas comme "colonisation agricole" l'arrivée de quelques individus ou familles dans des villages déjà constitués.

Mais le seul fait du mouvement est-il un critère suffisant ? Je ne le pense pas. Il faut qu'il s'accompagne d'autres changements. La colonisation agricole des terres neuves peut correspondre à des déplacements de faible amplitude, et se différencier de la croissance ou de la culture itinérante si elle s'accompagne d'autres phénomènes. Ceux-ci seraient :

- soit un changement social : constitution d'une communauté villageoise de type franchement nouveau à partir d'anciens villages, par le départ de jeunes par exemple,
- soit un changement dans le type de cultures pratiquées,
- soit, si aucun des deux changements précédents n'intervient, le fait de cultiver sur une terre plus riche, du moins sentie comme telle.

On peut encore se demander si ceci est suffisant. Ne faudrait-il pas préciser quelle doit être l'ampleur minimum du phénomène ? La constitution d'une seule unité villageoise nouvelle est-elle un critère suffisant, ou ne faut-il pas qu'un nombre plus grand d'unités se constitue ? Une seule communauté, isolée, serait étouffée par le milieu humain ou naturel environnant, perdrait son dynamisme; un certain nombre de groupements constituerait un milieu nouveau capable de progresser encore. Il serait intéressant de voir, sur des exemples antérieurs, quel ensemble minimum est nécessaire pour constituer un milieu de colonisation.

## II - ESSAI DE CLASSIFICATION DES MOUVEMENTS DE COLONISATION AGRICOLE DES TERRES NEUVES

---

Plusieurs principes de classification semblent possibles au départ. On peut considérer le phénomène :

1°) d'un point de vue spatial - Deux types se distinguent alors. Le premier est un mouvement de proche en proche, mené par les membres d'une ethnie qui occupent les terres environnant leur domaine traditionnel. On peut donner comme

exemples caractéristiques l'expansion des Tsimihety dans le Nord de Madagascar (1), celle des Merina dans la même île au Centre (2), ou le mouvement Dogon dans le Seno (3). Outre ce caractère spatial, le caractère d'homogénéité ethnique est relativement net jusqu'au moment où se rencontrent deux ou plusieurs mouvements d'expansion, ou lorsque celui-ci rejoint une région assez peuplée. Le deuxième type est un déplacement à longue distance, l'îlot de peuplement nouveau étant le plus souvent séparé de son pays d'origine par des groupements humains différents. Prenons pour exemple les noyaux de peuplement Antaisaka de la côte ouest de Madagascar (4). Dans ce deuxième cas, il peut y avoir homogénéité ou hétérogénéité ethnique.

2°) du point de vue de l'organisation du mouvement - La distinction est alors entre des mouvements de population spontanée (qu'on peut considérer comme archaïques (5) et en voie de disparition, mais il faudrait en discuter plus longuement) et des mouvements orientés, que ce soit par un gouvernement, une compagnie privée, etc... C'est ce principe que j'ai finalement adopté; il me semble en effet que le point de vue spatial, s'il se traduit sur une carte à petite échelle de manière très nette n'apparaît pas nécessairement, sur la carte à grande échelle, le plan du terroir, le paysage. Il ne permet pas toujours la distinction de deux types d'organisation de l'espace. Au contraire, colonisation spontanée et colonisation orientée seront différentes (à des degrés divers selon les cas) de ce point de vue.

#### A - LES MOUVEMENTS SPONTANES

1°) On pourrait classer ces mouvements spontanés d'après leurs causes :

- pression démographique, épuisement des terres;
- conflits internes de la société;
- fin d'une période d'insécurité;

---

1 - Molet : "L'expansion tsimihety"

2 - Deschamps : "Les migrations intérieures à Madagascar"

3 - Greffier : Rapport définitif sur la migration Dogon

4 - Battistini-Frère : "Population et économie paysanne du Bas Mangoky"

5 - Savonnet : "La colonisation du pays Koulango par les Lobi"

- "boom" sur une culture nouvelle;
- attirance des voies de communication, etc...

L'inconvénient majeur d'une telle démarche est qu'elle fait intervenir deux catégories de motifs : des causes répulsives et des causes attractives. Or, si les causes répulsives sont extrêmement importantes pour l'analyse et l'explication du mouvement, elles n'ont pas la même importance que les causes attractives pour la compréhension des paysages créés par la colonisation, pour leur classification immédiate. D'autre part, il est difficile de faire le départ entre motifs véritables et motifs officiels des mouvements spontanés et une classification stricte serait pratiquement impossible.

2°) On peut alors penser à faire intervenir les seules causes attractives en prenant comme base les conditions techniques et sociales de la colonisation spontanée. On pourrait alors distinguer :

- a) des mouvements spontanés qui ne provoquent pas d'évolution dans les systèmes de culture et la vie sociale; ceci caractériserait particulièrement les mouvements de proche en proche.
- b) des mouvements qui s'accompagnent de changements, soit dans la seule organisation sociale (rupture des liens avec le pays d'origine, modification des rapports sociaux) : critère peu géographique au départ, mais qui a des conséquences géographiques (organisation de l'habitat, des terroirs), soit dans le système des cultures (passage à une culture plus extensive, passage à une culture vivrière plus intensive, adoption de cultures d'exportation ...). Si d'ailleurs le souci de logique fait envisager séparément ces deux catégories de changements, il est certain que dans la réalité ils sont souvent liés.

3°) Mais ce mode de classification est fort sujet à la critique, et on peut spécialement l'attaquer sur deux points.

- a) Il ne permet pas de classer facilement dans une même catégorie des mouvements de même nature géographique: ainsi des mouvements de montagnards vers les plaines pourront être classés différemment selon l'évolution sociale qui s'y associe.

- b) Ce classement fait appel à des faits qui ne sont pas toujours faciles à repérer et à délimiter (évolution sociale en particulier). Mieux vaut donc prendre comme base de la classification des faits simples et géographiques: les caractères naturels des lieux de départ et d'arrivée. Mais il faut encore différencier ces mouvements d'après les modifications de systèmes culturaux qui les accompagnent. Assurément, ces critères ne sont pas toujours d'application facile, mais ils correspondent à des faits aisément repérés.

Si nous éliminons certaines combinaisons qui semblent très rares ou absentes, nous pouvons retenir les types suivants :

<u>MILIEUX de DEPART et d'ARRIVEE</u>	<u>SYSTEME de CULTURES</u>	<u>EXEMPLE</u>
Peu différents	Peu différent	(6)
"	Plus extensif	(7)
"	Plus intensif	(8)
"	Cultures d'exportation	(9) (9bis)
Des montagnes vers les plaines	Plus extensif	(10) (11)
"	Cultures d'exportation	(12)
Des interfluves vers les fleuves	Plus intensif	(13)
"	Cultures d'exportation	(14)
Des vallées vers les interfluves	Plus extensif	(15)
"	Cultures d'exportation	(16)
Des savanes vers les forêts	Cultures d'exportation	(17) (18)

../

6 - Savonnet : art. cit.

7 - Lavondès et Ottino : "Problèmes humains dans la région de la Sakay" Rapport ORSTOM-IRSM. On peut d'ailleurs discuter sérieusement l'idée que le système de cultures est plus extensif dans la région de la Sakay que dans l'Imerina: faut-il considérer un système de cultures sèches comme toujours plus extensif qu'un système de cultures irriguées ?

8 - Nicolaï et Jacques : "La transformation des paysages congolais par le chemin de fer ... l'exemple du B.C.K." A propos de la colonisation Baluba le long du chemin de fer, pour la vente de produits vivriers traditionnels.

9 - Péhaut : "L'arachide au Sénégal" à propos du front pionnier de l'arachide.

Ce classement n'est certainement pas sans défauts et mérite d'être discuté : Tout d'abord, est-il suffisant ? Ne faudrait-il pas en particulier considérer les conditions sociales de la colonisation et séparer les mouvements selon qu'ils entraînent ou n'entraînent pas un changement de la société ? Je pense cependant qu'en général qu'évolution des systèmes de cultures et évolution sociale vont de pair; mais ce n'est certainement pas toujours vrai.

Autre question qui se pose : faut-il strictement se fonder sur l'identité ou la différence des milieux de départ et d'arrivée ? Faut-il ranger dans la même catégorie le front pionnier de l'arachide, au Sénégal, et le front pionnier du cacao chez les Akwapim de la forêt ghanéenne ? Ne vaudrait-il pas mieux dans ce cas ne considérer que le milieu de colonisation et ranger ensemble colonisation akwapim et colonisation baoulé ?

## B - LES MOUVEMENTS ORIENTES

Ces mouvements, plus fréquents sans doute aujourd'hui et appelés à plus de développement, sont également plus variés dans le détail. Surtout dès l'origine, un grand nombre de textes nous renseignent sur les objectifs et les modalités de l'entreprise, tandis que le mouvement spontané est très souvent presque clandestin et difficile à repérer dans l'instant. Presque tous les mouvements orientés sont caractérisés par l'intervention de techniques modernes, mais l'ampleur de cette intervention et les conditions de son application peuvent être extrêmement diverses.

----- Suite des notes de la p.

- 9bis - P. Hill : "Migrant cocoa farmers of Southern Ghana". On peut se demander cependant si ce n'est pas aussi, dans le cas des Akwapim, un cas de descente des montagnards vers les plaines.
- 10 - Enjalbert : "Les Kabré du Nord Togo"
- 11 - Cotten : "La région de Sofara" à propos de la descente des Dogon vers les terrasses du Niger; mais il ne s'agit guère d'une "terre neuve".
- 12 - Dizian : "Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun"
- 13 - Pélissier : "Les pays du Bas-Ouémé"
- 14 - Ottino : "Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky" pour la culture d'exportation des pois du Cap. (13) et (14) sont plutôt des exemples historiques: il semble que dans la situation actuelle, la descente dans les vallées ne puisse plus guère s'accomplir que dans le cadre d'une colonisation planifiée et orientée.

Là encore, on aurait pu essayer de classer les mouvements selon les motifs de l'"orientation" :

- désir de regrouper la population,
- désir d'atténuer la surcharge démographique de certaines régions,
- ouverture de nouvelles voies de communication,
- formes nouvelles de mise en valeur (irrigation) etc...

Mais ici encore, ces diverses causes sont difficiles à séparer les uns des autres, les motifs étant généralement complexes. Nous avons donc pris d'autres bases.

J'ai du ici faire intervenir, vu la complexité de détail, un nombre assez considérable de facteurs. Pour la commodité de l'exposé, je les présenterai ici séparément, ce sont :

- les buts généraux, politico-économiques,
- les systemes fonciers,
- les techniques agricoles,
- les milieux humains et la société.

#### a) Buts généraux

- procurer des terres à des populations qui ailleurs en manquent et occuper les zones vides du pays : but de peuplement.
- augmenter la production agricole nationale (que ce soit pour un commerce intérieur ou extérieur au pays) : but de production.

..... Suite des notes de la p.

.. /

- 15 - Peu d'exemples satisfaisants dans une certaine mesure : Paulme : "Des rizi-culteurs africains, les "Baga", dans les cas où les rizières ne sont plus utilisables pour cause d'envasement des estuaires et où les Baga sont obligés de rechercher des terres de plateau.
- 16 - Pélissier : op. cit. à propos de la colonisation des plateaux de terres de barre où se développe la palmeraie d'Elacis.
- 17 - Dupire : "Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire orientale"
- 18 - Raulin : "Groupements immigrés en Côte d'Ivoire"; mais l'intrication des populations autochtones et immigrées est souvent telle qu'on hésite beaucoup à parler de colonisation agricole de terres neuves.

b) Systemes fonciers

- exploitations individuelles en pleine propriété,
- contrats d'association divers,
- grandes "concessions" divisées en exploitations confiées à des métayers,
- grandes exploitations avec main-d'oeuvre salariée.

c) Techniques agricoles

- culture traditionnelle pratiquement pas modifiée,
- culture traditionnelle en cours d'intensification, mais avec des moyens techniques réduits (pas d'engins mécaniques).
- systèmes mixtes "semi-mécanisés", certaines opérations seulement étant faites avec des machines.
- culture moderne, entièrement mécanisée.

d) Milieux humains et société :

- homogénéité d'origine (et d'ethnie) et société non modifiée par le mouvement.
- origines (et ethnies) variées, société non modifiée.
- diversification socio-économique favorisée, parmi les "colons" d'origine uniforme.
- diversité et dans l'origine et dans le statut socio-économique nouveau. On pourrait ainsi par le jeu de ces différents facteurs définir les différents exemples de colonisation orientée. Ainsi le plus grand nombre de réalisations dans la zone sèche de Ceylan correspond à des "colonies" de peuplement, en exploitations paysannes individuelles, avec une culture traditionnelle non modifiée, dans un milieu homogène socialement, mais d'origine différente. Cependant, les diverses combinaisons possibles nous donneraient un nombre tout à fait excessif de types, sans que pour autant il soit toujours facile de définir un exemple donné. Clarification et simplification s'imposent.

Trois démarches seront suivies dans ce but :

- premièrement, on recherchera une définition très précise des critères exposés ci-dessus; en se cantonnant à l'essentiel, on pourra peut-être regrouper certains.

- deuxièmement, on repèrera les oppositions formelles entre deux critères de série différente: une colonisation sous forme de métayage ne peut être homogène sur le plan socio-économique ...

- troisièmement, on éliminera les cas par trop rares ou improbables, et on ne conservera les quatre critères de classification que lorsque cela paraît indispensable.

Cherchons d'abord à clarifier les notions retenues précédemment. Comment et dans quelle mesure pouvons-nous opposer "peuplement" et "production" ? La distinction, satisfaisante à l'esprit tout d'abord, l'est beaucoup moins quand on considère les faits. Lorsqu'on se donne la peine d'organiser un mouvement de colonisation, qui implique généralement des investissements importants, va-t-on se contenter d'installer sur des terres nouvelles des colons qui pratiqueront une simple agriculture de subsistance ?

On peut donc se demander si la colonisation de pur peuplement existe. Remarquons d'abord que le cas s'est présenté, jusqu'à époque récente, dans deux types de situations :

- lorsque certaines régions sont à ce point surpeuplées qu'un mouvement immédiat et aussi ample que possible est souhaité, sans que cependant cela coûte trop cher. Ceci s'est produit pour le déplacement de Javanais à Sumatra au temps de la colonisation néerlandaise (19).

- lorsque la politique de l'administration tend à la fixation d'une population pratiquant jusqu'alors une culture itinérante, si on doit maintenir cette population sur un territoire jugé trop pauvre pour justifier les aménagements et l'encadrement technique indispensables pour la production de surplus: ce fut parfois le cas au Congo du temps de la colonisation belge (20).

Par contre, certaines colonisations organisées, dont le but essentiel est le peuplement, provoquent cependant le développement d'une production commercialisée. Dans la "zone sèche" de Ceylan, aucun effort n'a été fait à l'origine

---

19 - Pelzer : "Pioneer settlement in the Asiatic Tropica".  
20 - Stanner : "Les paysannats indigènes du Congo Belge".

pour améliorer les techniques de culture : on voulait avant tout diminuer un peu la pression de population en "zone humide", mais les colons, disposant de surfaces plus étendues qu'auparavant, vendent une quantité appréciable de riz (21). En République Dominicaine, les colonies européennes de peuplement avaient essentiellement pour fonction la défense éventuelle du territoire contre des attaques d'Haïti. Mais les colons, pour être de sûrs instruments politiques, devaient avoir des revenus suffisants, et on les a encouragés à la culture commerciale (22). Une action spontanée des colons donna le même résultat au Sud du Brésil. Ces deux motifs (soulagement de la pression démographique, sécurité militaire) étaient manifestes dans la colonisation philippine à Mindanao. Il n'empêche qu'on a fortement encouragé le développement des cultures d'exportation (23).

La colonisation orientée de pur peuplement a donc existé. Elle a fait l'objet de nombreuses critiques. Existo-t-elle encore ? N'en trouvant pas d'exemple récent, nous pouvons admettre en première analyse qu'il s'agit d'un fait historique, dont l'analyse peut être fructueuse, mais que nous n'aurons sans doute pas à étudier. Il est toujours possible cependant qu'une autre forme de colonisation aboutisse, par dégradation, à une forme de pur peuplement, mais ceci n'est qu'une évolution, non un type en soi.

Pour les autres critères de définition, peu de variétés sont réalisées parmi les colonisations de pur peuplement: le statut foncier s'écarte peu des formes traditionnelles (mais la vente des terres est généralement interdite); les modes de culture sont également traditionnels (mais la culture est fixée en un point précis); la nouvelle implantation introduit peu de différenciations socio-économiques; il peut y avoir diversité d'origine, mais l'homogénéité est recherchée. La colonisation de peuplement peut être classée dans un type unique.

La colonisation de pure production existe-t-elle davantage ? Qu'entendrons-nous d'abord par colonisation de pure production ? C'est l'établissement d'un groupe humain aux effectifs aussi réduits que possible pour produire une quantité de produits commercialisables aussi grande que possible. Simplicité apparente :

21 - Farmer : "Pioneer Peasant Colonization in Ceylon".

22 - Augelli : "Agricultural colonization in the Dominican Republic".

23 - Pelzer : op cit.

il subsiste en fait une marge assez grande d'imprécision, par la seule présence du mot "possible". Tout dépend en effet des techniques employées, donc en partie aujourd'hui des capitaux qu'on veut investir. Les plantations de canne à sucre des Antilles, les plantations cotonnières du Sud des Etats-Unis avaient certes un but de production: elles ont provoqué un peuplement très considérable.

Pour rester dans les faits d'aujourd'hui, classerons-nous, par exemple dans les colonisations de production les concessions européennes de l'Ouest de Madagascar (région de Miandrivazo) où l'on pratique la culture du tabac, confiée à des métayers malgaches ? Quitte à faire un choix discutable, nous préférons les exclure : une chose est le but que se propose la colonisation, une autre son résultat: la colonisation de cette région a provoqué un peuplement assez important, qui n'est pas uniquement consacré, loin de là, aux cultures d'exportation. Nous placerons donc sous la rubrique "production" les seules entreprises de colonisation qui utilisent systématiquement le travail salarié, ou qui fonctionnent grâce à une mécanisation complète, les deux faits pouvant bien entendu se conjuguer.

Le type traditionnel de colonie orientée de production est évidemment la "plantation" sous ses formes diverses. Type historique sans doute, dans la mesure où ce mot est lié en fait à l'établissement de colons européens, à l'"étrangeté", "évoque des paysages et une époque historique et un système économique et social"(24). Certes, la plantation possédée par un Africain ou un Asiatique existe aujourd'hui, n'est-ce pas cependant sous une autre forme le même archaïsme ? Il semble que, dans une étude actuelle de la "colonisation agricole des terres neuves", nous n'ayons pas à en faire un sujet d'études privilégié.

Par contre, d'autres formes de colonisation de production peuvent se réaliser aujourd'hui: nous pensons aux exploitations collectives mécanisées du type sovkhos ou kibboutz, où la différenciation socio-économique entre les participants est aussi réduite que possible. Sans doute n'est-ce pas encore une réalité dans les pays qui nous intéressent actuellement, mais nous ne pouvons en exclure la possibilité.

En résumé, nous retiendrons les types suivants relevant les uns d'un passé qui se prolonge, l'autre d'un futur éventuel :

---

(24) - Gourou : Résumé des cours 1963-64 - Annuaire du Collège de France.

Plantations :            Production - Salarial - Non mécanisé - Hétérogène socialement  
                                  Production - Salarial - Mécanisé - Hétérogène socialement

Sovkhoz-Kibboutz :    Production - Salarial - Mécanisé - Homogène socialement

Le cas le plus fréquent est donc en définitive la conjonction des objectifs de peuplement et de production commercialisée. Ceci peut être, et c'est le plus fréquent, un fait volontaire : on désire récupérer les capitaux investis et assurer aux "colons" des revenus monétaires. Mais la conjonction peut être involontaire, comme à Ceylan, ou sur les métairies de tabac de Madagascar. Cette conjonction de deux faits permet sans doute de dégager déjà un des centres d'intérêt essentiels du thème : quels rapports existent entre densité de population et possibilités de commercialisation et d'élévation du niveau de vie ? quel est le prix ou le rapport de l'installation d'un colon ? où est l'optimum ? Quel est le choix à faire entre le soulagement immédiat de la pression démographique en certains points et la possibilité de fournir plus de produits agricoles à ces régions très peuplées ? Le thème conduit alors aussi à envisager les rapports économiques entre zones de densités différentes, et l'intérêt économique d'un développement parallèle de ces zones.

Pour en rester d'abord au classement qui est notre but, quels types de "colonisations" allons-nous retenir ? Pour ce choix, une certaine simplification des critères est possible.

- en matière de systèmes fonciers :

Pout-on maintenir le cas des exploitations individuelles en propriété privée ? L'exploitation pleinement individuelle suppose propriété privée et liberté des cultures : ces deux points sont rarement accordés par les Offices de colonisation; les investissements et les servitudes techniques, dans le cas d'ensembles irrigués, sont trop importants pour que ces libertés soient accordées. La pleine propriété semble encore plus rare que la liberté de cultures; celle-ci par contre existe à Ceylan (25), aux Philippines (26), dans certaines colonies de Portugais en Afrique (27), mais les colons n'ont pas le droit d'aliéner leur terre.

---

25 - Farmer, op. cit.

26 - Pelzer : op. cit.

27 - Denis : Une colonie agricole européenne en Afrique tropicale : Cela (Angola portugais).

Toutefois, en raison des conséquences de la liberté des cultures sur le fonctionnement des colonies et leur paysage, nous garderons ce type, sous le nom d'exploitations individuelles autonomes.

Par contre, nous rangerons en une seule catégorie les systèmes fonciers de métayage traditionnel (concessions européennes) et de paysannat "associé", ce qui est le plus fréquent : certes, il y a des différences dans l'importance de la redevance, mais les caractères généraux sont les mêmes : redevance en nature, obligations de cultures et d'assolement, et aujourd'hui sur les métairies européennes une certaine aide à la culture (labours au tracteur). La différence sera éventuellement marquée par le critère social : la concession européenne en métayage est hétérogène socialement par l'opposition propriétaire-métayer, tandis que dans l'Office de Colonisation la position du personnel de direction est différente.

Le système du salariat est ici exclu.

- en matière de  systèmes de production :

Nous excluons seulement la culture entièrement mécanisée; restent les systèmes de culture "traditionnels", les systèmes de culture intensifiés, mais fondés sur le travail manuel (cette intensification pouvant résulter, soit de l'introduction de l'irrigation, soit du raccourcissement des jachères et de l'amélioration des restitutions); les systèmes de culture intensifiés et semi-mécanisés.

Il nous faut justifier le maintien des systèmes de cultures "traditionnels"; il nous paraît s'imposer pour deux raisons :

- possibilité de surplus commercialisables par la plus grande superficie des exploitations et la meilleure qualité de la terre,
- possibilité d'existence, dans la zone de départ, de systèmes de cultures "traditionnels" fournissant déjà des produits commercialisés.

- Enfin, utiliserons-nous les critères d'origine et de milieu social ?

Dans la majorité des systèmes de colonisation orientée, l'accent est mis aujourd'hui sur l'uniformité des superficies d'exploitation, ce qui entraîne normalement une grande homogénéité du milieu social et économique. Lorsque se présentent des exemples différents -certains paysannats du Congo Belge (28), Gezira (29)-, on constate en les analysant de près qu'il ne s'agit pas de véritables colonisations de terres neuves, mais plus exactement de fixations de populations à qui l'on propose des systèmes de culture plus intensifs. L'idéal égalitaire est presque toujours affirmé lorsqu'on aménage une zone entièrement neuve. Nous avons cependant repéré une exception : certains essais pour créer à Ceylan une classe moyenne de colons pouvant plus tard fournir les cadres de la colonisation (30) : ce fut un échec.

Quant aux critères d'origine, on peut discuter de l'importance à leur accorder, pour diverses raisons : il peut y avoir danger politique, mais aussi scientifique, à privilégier par trop la notion d'ethnie; d'autre part, on s'attend dans bien des cas à une assimilation des groupes dans le cadre du groupement de colonisation (les résultats seraient à discuter). Si la connaissance de l'origine des immigrants reste très importante pour l'étude de la vie sociale, des modes de travail, de l'adaptation aux cultures et au milieu, nous ne retiendrons ce fait dans la classification que si cela se révèle indispensable (grandes différences entre colons : origine continentale différente, oppositions religieuses ...).

Entre les divers critères retenus n'apparaissent guère d'oppositions formelles. Tout au plus certaines combinaisons semblent-elles improbables.

L'exploitation individuelle autonome n'exclut pas formellement une culture semi-mécanisée: celle-ci est apparue dans des zones de colonisation spontanée comme la Sakay malgache, sans aucune intervention officielle, par l'initiative d'"artisans" malgaches ayant acheté un tracteur et travaillant pour des agriculteurs dont les exploitations sont de tailles variées (31). De surcroît, si une colonisation orientée comprend un certain nombre d'exploitations de grande taille, elles peuvent d'elles-mêmes recourir à la mécanisation. On peut cependant considérer cela comme très rare.

---

28 - Hecq : "Principes directeurs pour l'installation de paysannats en régions montagneuses".

29 - Brausch : "Transformation et continuité dans la région de Gezireh".

30 - Farmer : Op. cit.

31 - Lavondès et Ottino : "Problèmes humains dans la région de la Sakay."

L'exploitation en association ou métayage semble pratiquement exclure les "systèmes de cultures traditionnels". Les formes de colonisation planifiées entraînent toutes pratiquement aujourd'hui une modification du système, soit dans les rotations, soit dans les moyens de cultures, le plus souvent dans les deux domaines. La question est plus délicate pour les formes de métayage de type colonial, mais elles semblent aujourd'hui recourir à la semi-mécanisation (32) (33).

Nous pouvons donc en définitive nous en tenir aux cas suivants :

- Exploitation autonome - système de cultures traditionnel
- Exploitation autonome - système intensifié par l'irrigation (34) (35)
- Système d'association - intensification par irrigation (36)
  - " intensification en culture sèche (37)
  - " " " hétérogénéité sociale
  - " intensifié, semi-mécanisé, irrigation (x) (38)
  - " " " culture sèche (39) (40)
  - " " " hétérogénéité sociale (41)

### C - IMPORTANCE DES CAS DE TRANSITION

Nous voulons seulement signaler ici un fait très important, qui retiendra tout particulièrement notre attention quand, à la suite de cette étude, nous envisagerons le rôle du géographe dans l'étude des phénomènes de "colonisation" : les mutations sont toujours possibles et assez fréquentes, qui font passer d'un type à l'autre, de la colonisation spontanée à la colonisation orientée et inversement.

.. /

32 - Robequain : Madagascar

33 - Donque : La culture du coton à Madagascar

34 - Denis : art. cit.

35 - De Sousa Monteiro : Mise en valeur des marais dans le Sud du Mozambique

36 - Notes et études documentaires : L'Office du Niger

37 - Stanner : art. cit.

38 - Giglioli : "Recent advances in rice in Kenya"

39 - Gourou : "Milieu local et colonisation réunionnaise sur les hauts plateaux de la Sakay"

40 - C.G.O.T. : "La culture de l'arachide en association"

41 - Robequain et Donque : op. cit.

x - Nous ne voyons guère d'exemples de concession européenne ou autres, installant l'irrigation et pratiquant le métayage.

Les causes de cette évolution sont variables. Elle est parfois due à des événements politiques. Ainsi, en Malaisie, a-t-on vu les mêmes immigrants chinois être successivement ouvriers de plantation avant la deuxième guerre mondiale, puis "squatters", colons spontanés en forêt, pendant la guerre, enfin, colons involontaires et "orientés" dans des villages de regroupement lors de la rébellion communiste (42) (43).

Sans doute, sont-ce là des cas un peu particuliers, mais ce qui est par contre très fréquent, c'est le passage de la colonisation spontanée à la colonisation encadrée: l'aménagement systématique de terres nouvelles attire souvent un peuplement semi-clandestin autour des zones de "colonisation", comme le signale Farmer à propos de Ceylan, et on s'efforce ensuite de l'organiser. Les efforts d'organisation se portent aussi sur les mouvements spontanés déjà réalisés, où l'on s'efforce de rendre la culture plus rationnelle (44). Cette tendance peut être accélérée par l'existence, au milieu de zones de colonisation spontanée, de centres planifiés qui peuvent jouer le rôle fécond de pôles de développement (45). Cette étude des "effets induits" doit particulièrement attirer le géographe, et nous comptons y revenir; nous voulions déjà l'annoncer au terme de cet effort de classification assez ardu, mais sans doute salutaire s'il peut soulever quelques interrogations tout en éclairant les problèmes essentiels.

J.P. RAISON

---

42 - Dobby : "Recent settlement changes in Malaya"

43 - Kernial Singh Sandhu : "Chinese colonisation in Malacca"

44 - Buchanan : "Internal colonization in Nigeria"

45 - Lavondès et Ottino : op. cit.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGELLI - Agricultural colonization in the Dominican Republic. Economic Geography. 1962, pp. 15-27 (22)
- BATTISTINI et FRÈRES - Population et économie paysanne du Bas Mangoky O.R.S.T.O.M. 1958 (4)
- BRAUSCH - Transformation et continuité dans la région de la Gezireh au Soudan. Revue Internationale des Sciences Sociales XVI. 1964 n° 3 pp. 372-88. (29)
- BUCHANAN - Internal colonization in Nigeria. Geographical Review 1953. pp. 416-18 (44)
- COTTEN - La région de Sofara. République du Mali. Ministère des Travaux Publics. 1957. Ronéo (11)
- DENIS - Une colonie agricole européenne en Afrique tropicale: Cela, Angola portugais. Bulletin Agricole du Congo Belge. V-2, 1956, pp. 387-424 (27)(34)
- DESCHAMPS - Les migrations intérieures à Madagascar. Berger-Levrault 1959 (2)
- DIZIAIN - Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun. Bulletin de l'Association des Géographes Français 1953. pp. 235-46. (12)
- DOBBY - Recent settlement changes in Malaya. Malayan Journal of Tropical Geography. 1953 pp. 1-8. (42)
- DONQUE - Le développement de la culture cotonnière à Madagascar. Cahiers d'Outre-Mer. 1962. pp. 255-70. (33) (41)
- DUPIRE - Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire Orientale. Etudes Eburnéennes 1960 (17)
- ENJALBERT - Les Kabré du Nord Togo. Cahiers d'Outre Mer 1956. pp. 137-80 (10)
- FARMER - Pioneer Peasant Colonization in Ceylon. O.U.P. 1957. (21) (25) (30)
- GIGLIOLI - Recent advances in rice in Kenya. Colloque C.S.A. sur le Riz Conakry 1963. pp. 84-89. (38)
- GOUROU - Résumé des Cours 1963-64. Annuaire du Collège de France LXIV (24)
- " - Milieu local et colonisation réunionnaise sur les hauts-plateaux de la Sakay (Centre Ouest de Madagascar) Cahiers d'Outre-Mer 1956. pp. 36-57 (39)
- GREFFIER - Rapport définitif. Ouagadougou. Ministère des Travaux Publics 1957 (3)
- HECQ - Principes directeurs pour l'installation de paysannats en régions montagneuses. Bulletin d'Information de l'I.N.E.A.C. 1961. pp. 141-64 (28)
- HILL - Migrant Cocoa Farmers of Southern Ghana. O.U.P. 1963 (9 bis)
- KERNIAL SINGH SANDHU - Chinese colonization of Malacca. A study in population change: 1500-1957. Journal of Tropical Geography 1961. pp. 1-26. (43)
- LAVONDES et OTTINO - Problèmes humains dans la région de la Sakay. O.R.S.T.O.M. I.R.S.H. 1961 (31) (15)

- MOLET - L'expansion tsimihety. Mémoires de l'I.R.S.H. 1959 pp. 1-196 (1)
- NICOLAI et JACQUES - La transformation des paysages congolais par le chemin de fer. L'exemple du B.C.K. Mémoires de l'Institut Colonial Belge. Sciences Naturelles et Médicales XXIV, 1.1954 (8)
- OTTINO - Les économies paysannes malgaches du Bas Mangoky. Berger-Levrault 1953 (14)
- PAULME - Des riziculteurs africains : Les baga. Cahiers d'Outre-Mer 1957 pp. 257-78 (15)
- PEHAUT - L'arachide au Sénégal. Cahiers d'Outre Mer 1961 pp. 5-25 (9)
- PELISSIER - Les pays du Bas-Ouémé. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar 1963 (13) (16)
- PELZER - Pioneer Settlement in the Asiatic tropics. American Geographical Society 1945 (19) (23) (26)
- RAULIN - Groupements immigrés en Côte d'Ivoire. O.R.S.T.O.M. 1957 (18)
- ROBEQUAIN - Madagascar et les bases dispersées de l'Union Française P.U.F. 1958 (32) (41)
- SAVONNET - La colonisation du pays Koulango (Haute Côte d'Ivoire) par les Lobi. Cahiers d'Outre Mer 1962 (5) (6)
- de SOUZA MONTEIRO - Mise en valeur des marais dans le Sud du Mozambique. Industrie et Travaux d'Outre-Mer. 1958. pp. 129-35. (35)
- STANNER - Les paysannats indigènes du Congo Belge et du Ruanda Urundi. Bulletin Agricole du Congo Belge. 1955. pp. 468-558 (20) (37)
- X - La culture de l'arachide en association. C.G.O.T. ronéo 1954 (40)
- X - L'Office du Niger. Notes et Etudes documentaires. 12-12-56 n° 2.240 (36)